

Rapport de Situation # 1

Zone/Pays	Département du Sud et de la Grand'Anse, Haïti	Date du rapport de situation	07/10/2019
------------------	---	-------------------------------------	------------

Ce rapport de situation vise à fournir un panorama de la situation humanitaire dans les départements du Sud et de la Grand'Anse suite à la détérioration du contexte politique, sociale et économique constatée depuis le début du mois de septembre. Les informations mentionnées dans ce rapport ont été récoltées auprès de plusieurs acteurs¹ opérant sur ces zones à travers des entrevues, ainsi que par des observations et des évaluations rapides de nos équipes sur place. Ces informations ont vocation à être complétées afin d'affiner l'analyse des besoins et de la réponse à proposer.

1. Contexte

Le pays est témoin depuis juillet 2018 de plusieurs vagues de contestations à l'encontre du gouvernement en place. L'absence de réponse gouvernementale face à la dépréciation de la gourde, la cherté de la vie, l'absence de services de base et la corruption (Petrocaribe) nourrissent régulièrement la colère de la population qui se traduit par le phénomène « Peyi Lock ». Plus récemment, depuis la fin du mois d'août 2019, la pénurie de carburant à l'échelle nationale a exacerbé les tensions entraînant des blocages routiers importants, des mouvements sociaux et des actes de violences.

Le département de la Grand'Anse est géographiquement enclavé, et donc tributaire des approvisionnements extérieurs (carburant, produits de première nécessité et autres produits alimentaires importés) en provenance des grands centres-villes comme Jérémie, les Cayes ou encore Port-au-Prince. Le carburant (gasoline et diesel) se fait extrêmement rare et la plupart des stations n'ont pas reçu de livraison de Port-au-Prince depuis la semaine du 23 septembre. Lorsque les stations essences sont approvisionnées, les stocks disponibles ne permettent pas de répondre à la demande. Aussi, l'affluence aux pompes et le désordre engendré conduisent à la fermeture des stations quelques heures après leur ouverture.

Dans le département du Sud, les flux de circulation sont eux aussi perturbés, et depuis le début de la crise, la situation sécuritaire aux Cayes s'est considérablement dégradée. La majorité des stations à essences ont été saccagées et ne sont plus en état de fonctionner. Les gallons de gasoline et diesel qui se vendaient respectivement à 224 et 179 gourdes avant la pénurie se vendent aujourd'hui, sur les deux départements, à 1500 HTG pour la gasoline et 600 HTG pour le diesel (au marché noir). Cette hausse des prix a, en conséquence, entraîné une augmentation massive des coûts de transport, notamment en taxi motos, qui ont doublé, voir même triplé sur l'ensemble des communes du Sud et de la Grand'Anse entravant très fortement la mobilité de la population. Par exemple, un trajet de quelques minutes dans le centre-ville de Jérémie, avant la pénurie, coûtait 25 gourdes, et le prix varie actuellement entre 50 à 75 gourdes, et un trajet entre Dame-Marie et Anse d'Hainault qui coûtait 150 HTG varie désormais entre 300 et 500 HTG. Par ailleurs, entre le 23 septembre et le 4 octobre, de nombreux pillages, actes de violences et de vandalismes ont ciblés des entreprises, des ONGs et des infrastructures communautaires.

Dans les deux départements, **la dégradation du contexte sécuritaire, les barrages routiers et la pénurie de carburant impactent directement les moyens d'existence des populations et leur accès aux services de bases notamment l'accès à l'eau, aux produits alimentaires et non alimentaires, et aux soins ; en affectant de manière disproportionnée les enfants** qui ne peuvent, pas, pour une partie, se rendre à l'école. Cette situation est d'autant plus grave car elle entrave directement la capacité des acteurs institutionnel, humanitaire et de développement sur place à mener leurs activités et à intervenir pour appuyer les populations dans le besoin.

2. Conséquences immédiates de la crise

Accès à l'eau : les livraisons d'eau potable par camion sont très réduites dans le Grand Sud faute de carburant et d'axes routiers sécurisés ; et la rareté de l'eau conduit à une augmentation considérable des prix. Dans la ville de Jérémie, les livraisons sont très rares et le prix du camion d'eau a doublé, passant de 2500 à 5000 HTG. Les entreprises de traitement de l'eau produisent moins faute de carburant et d'approvisionnement par water-trucking, avec une production d'eau est bien en deçà de la demande. Ainsi, les usagers ne peuvent s'approvisionner que dans la limite

¹ Directeurs d'Hôpitaux et de Centres de Santé, Département de Réponse aux Urgences (DRU) de la DINEPA, autorités locales, ONGs etc

d'un nombre de gallons par personne (10 gallon/jour), et de longues files d'attente ont été observées. Aux Cayes, faute de carburant, la DINEPA n'est plus en mesure d'approvisionner toute la commune² en eau de fonctionnement. C'est aussi le cas dans la commune d'Anse d'Hainault (Grand'Anse) où les usagers ont de plus en plus de difficultés à s'approvisionner.

Accès aux soins : dans la ville de Jérémie, faute de carburant, la génératrice de l'Hôpital Saint-Antoine ne fonctionne qu'en cas d'urgence c'est-à-dire pour la prise en charge des opérations chirurgicales. Par ailleurs, le blocage des principaux axes routiers et la pénurie de carburant ne permet pas le réapprovisionnement des fournitures médicales et paramédicales de base tels que les gants, l'alcool, les bandes de pansement, l'antiseptique et les bouteilles d'oxygène. L'accès aux soins est ainsi fortement limité et de nombreux patients ne sont pas correctement pris en charge.

Accès et disponibilité des produits alimentaires de base : la plupart des camions d'approvisionnement en denrées alimentaires n'atteignent pas le Sud et la Grand'Anse notamment à cause des blocages réguliers à la sortie de Port-au-Prince au niveau de Martissant, Léogane et Miragoane. Ainsi, les produits de première nécessité et la nourriture de provenance extérieure à ces deux départements commencent à manquer, et les populations ne sont plus en mesure d'accéder aux produits alimentaires de base. Les dépôts des entreprises de distribution de produits alimentaires sont vidés rapidement et beaucoup de produits ne sont plus disponibles ou sont devenus inabordables. Par exemple, le verre de riz est passé de 20 à 35 gourdes à Jérémie, de 15 à 35 gourdes aux Cayes et de 25 à 40 à Anse d'Hainault. Les produits déjà en rupture identifiés à Jérémie sont la farine, le sucre et les pâtes. C'est le cas aussi à Anse d'Hainault où ces mêmes produits manquent avec, en plus, une raréfaction du riz importé. Dans cette commune, qui est un centre de production, les denrées produites localement sont présentes sur le marché mais à un prix plus élevé dû à l'augmentation du coût des transports³. Au niveau des Cayes, les produits faisant défaut incluent notamment l'ail, le poivron, l'oignon, le sucre, et la farine blanche. Les denrées alimentaires produites localement comme la banane, l'igname, la patate douce, et le chou ne sont disponibles qu'en quantités très limitées, conséquence à la fois de l'augmentation des coûts de transports, et des blocages qui séparent les centres de productions et les centres de distribution (marchés des Cayes, Jérémie etc). L'accès et la disponibilité des produits alimentaires de base sont encore plus limités dans la ville des Cayes que dans les autres villes en raison de pillages successifs de grandes entreprises de distribution de produits de consommation alimentaire. La situation est d'autant plus alarmante qu'une partie de la population est déjà en phase de crise ou d'urgence alimentaire dans ces départements.

Protection de l'enfance : Les vulnérabilités des enfants reflètent l'état de crise actuel dans le Sud et la Grand'Anse qui rend l'accès aux services de santé, de nutrition, de récréation et d'éducation extrêmement difficile. Aussi, on observe notamment une hausse des prix des produits de première nécessité, des articles pour nourrissons, jeunes enfants, mères allaitantes et femmes enceintes, un manque d'électricité et d'eau potable (notamment à Maniche et Port Salut), des difficultés d'accès aux services de santé (manque de personnel de santé, matériels et médicaments), ainsi que la hausse des frais de scolarité, du matériel scolaire et des uniformes.

Dans plusieurs zones, des enfants sont impliqués dans des violences et/ou sont confrontés à des environnements très hostiles, particulièrement aux Cayes. La présence d'enfants a été observée à plusieurs reprises dans des gangs armés. Les enfants en situation particulièrement difficile ont vu leurs conditions s'aggraver. Ainsi, les enfants de rue et les enfants en domesticité sont devenus particulièrement vulnérables et exposés à des situations d'insécurité importante. Leur nombre est en augmentation (retour d'enfants en famille d'accueil, recherche de familles pour le placement d'enfants en domesticité) tout comme les cas référés d'agression, d'intimidation et de viols (notamment à l'hôpital des Cayes).

L'instabilité affecte aussi le système éducatif. La rentrée scolaire a eu lieu le 9 septembre mais depuis le 16 septembre, de nombreuses écoles ont fermé leurs portes, particulièrement en zone urbaine, tandis que dans les zones rurales, les écoles fonctionnent le plus souvent avec un personnel réduit. Des attaques ciblées (dont certaines armées) ont été enregistrées dans plusieurs villes contre des écoles, notamment aux Cayes, et à Petit-Goâve ainsi que contre

² Les zones de distribution de la DINEPA inclut notamment le centre-ville et Rochasse.

³ Un régime de banane douce est passé de 350 à 500 gourdes et le chou de 35 à 50 gourdes l'unité

l'espace d'accueil du projet ME PWOJE ESPWA Sud dans lequel se trouvait environ 200 enfants⁴. Enfin, des abandons d'enfants ont été notifiés, notamment au sein de l'hôpital général des Cayes.

Accès aux services financiers : les services financiers sont eux aussi impactés par la crise, et fonctionnent au ralenti. Les banques n'ouvrent que quelques heures par jour lorsque le contexte sécuritaire le permet avec des files d'attentes interminables. De nombreuses banques commencent à être à court de liquidités. Dans plusieurs communes, certains responsables de banque ont déjà décidé d'établir un montant maximal de retrait journalier pour les particuliers. Par exemple, dans la ville de Jérémie, certaines banques ont fixé ce plafond à 15 000 HTG par personne et à Dame Marie ce plafond a été fixé à 2 500 HTG. Les ménages les plus vulnérables, s'ils ne l'ont pas déjà fait, vont devoir utiliser leur épargne ou faute de liquidité vendre leurs petits bétails (mouton, poule, cabris) pour acheter des produits de première nécessité.

Capacités opérationnelles des acteurs humanitaires : de nombreuses organisations humanitaires présentes dans ces départements ont déjà ou vont très prochainement mettre en suspens leurs activités en raison du manque de carburant et des contraintes sécuritaires et/ou d'accès. Dans ce contexte, il devient très difficile d'apporter une assistance l'assistance aux personnes les plus affectées par cette crise et/ou de soutenir les réponses des acteurs institutionnels locaux.

3. Besoins immédiats identifiés et recommandations préliminaires

En coordination avec les différents groupes sectoriels, il est impératif de conduire des évaluations approfondies notamment dans les secteurs de l'Eau, l'Hygiène et l'Assainissement (EHA), de la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (SAN) et de la Santé afin d'identifier les besoins les plus importants/immédiats et les modalités d'assistance les plus adaptées. ACTED est actuellement en train de conduire des études de marché au niveau des villes des Cayes, de Jérémie et d'Anse d'Hainault sur l'évolution des prix, et la disponibilité des denrées alimentaires et des articles d'hygiène, basées sur le panier de dépenses minimum (MEB) en Haïti tel que défini par la groupe de travail sur les transferts monétaires et la CNSA.

Dans l'attente des résultats de prochaines évaluations et de consultation/coordination avec les acteurs clés, les besoins suivants ont été identifiés comme prioritaires :

- **Assurer l'accès physique aux départements du Sud et de de la Grand'Anse.** Dans l'hypothèse d'une continuité des blocages, il est nécessaire d'identifier des modes de transports alternatifs (voies aériennes et/ou maritimes) pour assurer les approvisionnements sous condition d'une disponibilité minimum de carburant.
- **Assurer l'accès à l'eau**, en priorité à destination des infrastructures sanitaires, communautaires et pénitentiaires, à travers des activités d'approvisionnement par camions citernes, la mise en place de systèmes de captage et de stockage des eaux pluviales, la distribution de produits chlorés et/ou de coupons pour produits chlorés, et la réhabilitation de certaines sources pour en optimiser le captage.
- **Assurer l'accès aux soins** via des approvisionnement en carburant pour le fonctionnement général des infrastructures sanitaires, et des approvisionnement en intrants médicaux et paramédicaux selon les besoins de chaque établissement/service.
- **Assurer l'accès aux produits alimentaires de base**, en priorité auprès des personnes en phase d'urgence et de crise alimentaire (IPC 3 et 4), via des coupons, des transferts monétaires et/ou des distributions
- **Assurer la couverture des besoins non alimentaires**, particulièrement auprès des enfants les plus vulnérables, à travers des distributions matérielles (berceaux et matelas, biberons, couches, moustiquaires etc.)⁵ et/ou des transferts monétaires

Présente en Haïti depuis 2004, ACTED est une ONG internationale qui répond aux urgences et soutien le relèvement des populations dans le besoin, notamment dans les domaines de l'eau, l'hygiène et l'assainissement, de la sécurité alimentaire et de la reconstruction. En collaboration avec la société civile et les institutions, ACTED développe et met aussi en œuvre des programmes axés sur le développement socio-économique et l'adaptation au changement climatique. ACTED travaille actuellement dans 6 départements en Haïti à savoir la Grand'Anse, le Sud, le Sud-Est, l'Ouest, l'Artibonite et le Centre.

Contact : Marion Mouton, Représentante Pays (marion.mouton@acted.org)

⁵ Ces informations ont été relayés par l'IBESR et la liste complète est disponible sur demande, et concerne spécifiquement les enfants issus du projet Pwoje Espwa Sud et ceux de l'hôpital central du Sud qui ont été transféré dans le centre d'accueil Saint François sur l'Ile à Vache